

**A**  
**L'ENSEMBLE DES ADMINISTRATIONS,  
ENTREPRISES ET ETABLISSEMENTS PUBLIQUES  
ET COLLECTIVITES TERRITORIALES**

**Objet : Portail de digitalisation des conventions**

Dans le cadre de l'amélioration continue de ses services liés à la gestion du Parc Automobile Public, nous avons l'honneur de vous informer que la SNTL a mis en place un portail web pour la digitalisation du processus de traitement des demandes de conventions vignettes et carte e-vignette. Ce portail offrira à son utilisateur les fonctionnalités suivantes :

1. Inscription sur le portail ;
2. Création des conventions vignettes et carte e-vignette ;
3. Signature électronique des conventions ;
4. Dépôt des justificatifs de règlement des conventions ;
5. Suivi des conventions.

Dans cette perspective, nous invitons l'ensemble des Administrations, Collectivités Territoriales et Entreprises et Etablissements Publics qui disposent d'une clé de signature électronique à adhérer pour l'utilisation de ce nouveau portail, en s'inscrivant via le lien <https://services.sntl.ma>

Pour tout besoin d'information ou d'accompagnement sur l'utilisation de ce nouveau portail, merci de noter nos contacts suivants :

- Email : [fleet@sntl.ma](mailto:fleet@sntl.ma)
- Téléphone : 07 01 06 54 86 / 06 14 30 05 71

Comptons sur votre collaboration pour la réussite de cette opération, je vous prie d'agréer l'expression de mes salutations distinguées.



DIRECTEUR DES SERVICES  
Blissam EL MIDAOUI